

16 janvier 2006

## Mise en garde

### Risques liés à l'achat de médicaments sur Internet

- De nombreux sites Internet proposent la vente en ligne de médicaments, et certains d'entre eux proposent de fournir sans ordonnance des médicaments qui ne peuvent être légalement délivrés que sur prescription médicale.
- L'achat sur Internet d'un médicament, normalement obtenu sur prescription médicale, favorise le risque de **mauvais usage**. Ce médicament n'est pas forcément adapté, il peut être contre-indiqué ou provoquer des interactions médicamenteuses dangereuses pour la santé. Le risque d'un usage inapproprié est d'autant plus élevé que les informations fournies sur les sites Internet sont le plus souvent incomplètes et mentionnent rarement l'ensemble des indications, contre-indications et précautions d'emploi. Les indications qui figurent sur les sites Internet ne peuvent se substituer ni à la prescription et à l'avis du médecin lors de la consultation médicale, ni aux informations orales du pharmacien lors de la délivrance de ce type de médicament.
- Les médicaments achetés sur Internet, même lorsqu'ils sont proposés sous un nom connu, ne sont pas toujours ceux qui ont fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché. Les circuits de distribution utilisés pour la vente de médicaments sur Internet ne font pas partie, en règle générale, de la chaîne pharmaceutique régulièrement contrôlée par les autorités sanitaires. Dans ces conditions, **ni la qualité, ni les conditions de conservation des médicaments achetés sur Internet ne peuvent être garanties**.
- Les médicaments achetés sur Internet peuvent aussi faire l'objet de **contrefaçons**, phénomène croissant dans le monde et émergeant dans certains pays d'Europe. Ainsi, les médicaments contrefaits sont susceptibles de ne pas contenir de principe actif, d'en contenir une dose insuffisante, ou encore de contenir un principe actif différent de celui indiqué. Ils peuvent également renfermer des impuretés et des substances dangereuses pour la santé.
- On peut également se procurer sur des sites Internet, des **produits qui n'ont pas été soumis à l'évaluation des autorités sanitaires**, tels que ceux contenant de la DHEA, de la mélatonine ou de la pregnénolone. Il n'est pas démontré que le bénéfice qu'ils apportent soit supérieur aux risques qu'ils génèrent. C'est pourquoi, en l'absence d'un suivi médical adapté, leur utilisation est fortement déconseillée.
- Parmi les produits proposés à la vente sur Internet, certains relèvent du **charlatanisme**. Ces produits revendiquent en effet une efficacité, sans aucun effet indésirable, dans le traitement de maladies graves, alors qu'ils ne présentent aucun intérêt thérapeutique. Les descriptifs utilisant un registre superlatif, voire irréaliste, doivent inspirer la méfiance et ne pas détourner les patients des traitements approuvés dont ils ont besoin.